



La Ville de Val-de-Reuil, 15.000 habitants, surclassée 20/40.000 habitants, est la plus jeune commune de France et la dernière-née des villes nouvelles. Située dans l'Eure à 100 km de Paris et à 30 km de Rouen, sur l'autoroute A13 et la ligne SNCF qui va de la Gare Saint-Lazare au Havre. Elle est dotée de très importantes infrastructures culturelles (Médiathèque « Le Corbusier », Théâtre de l' Arsenal, Maison de la poésie « La Factorie », Maison des Jeunes et des Associations « Les chalands » ...) et sportives (halle couverte « Jesse Owens », piscine « Alice Millat », complexe sportif « Léo Lagrange »...) et forme un pôle de développement économique parmi les plus dynamiques de Normandie, sans doute le plus important de l'Eure. Bordée à l'ouest par une forêt domaniale, la Forêt de Bord, et à l'est par une zone Natura 2000 le long de la Seine, elle offre à ses habitants et aux salariés un cadre de vie de grande qualité.

La sécurité sur la commune est assurée par un commissariat de secteur (Val-de-Reuil – Louviers) d'une soixantaine d'agents et un service de Police Municipale de 14 fonctionnaires auxquels il faut ajouter 12 agents de sécurité des écoles et un gestionnaire de chenil. Ces services fonctionnent en étroite collaboration et sont à la disposition des habitants 24h/24, 7 jours/7. L'accent est mis par la municipalité sur la réponse apportée à l'utilisateur et la proximité dans les relations avec le public. Cette volonté est complétée par une rigueur importante concernant la tranquillité publique et une réelle volonté de participer activement à la répression des atteintes à l'ordre public et des actes délinquants.

Formant avec la ville voisine de Louviers le duopole de l'Agglomération Seine Eure, la Commune conserve, par volonté politique, une large partie des compétences du bloc communal (sport, Culture, Petite Enfance/Enfance/Jeunesse, voirie, urbanisme...) pour incarner la politique municipale de « guichet unique de proximité » à destination de l'ensemble des usagers.

Comptant 450 agents (Ville et CCAS), la Ville dispose d'un budget annuel supérieur à 60 millions d'euros. Incarnation du dynamisme, de l'exemplarité et de l'exigence de la majorité municipale, la Ville est lauréate d'un très grand nombre de labels : Programme de rénovation urbaine d'intérêt national, Cité éducative, Fabrique des Territoires, Terre de jeux 2024, Cité de l'Emploi, Maison France Service, Maison Sport-Santé, Villes et villages fleuris – 3 fleurs, Ville 5@, Territoire engagé pour la Nature Villes et territoires cyclables...

Fière de sa diversité et de sa jeunesse, rejoignez une collectivité qui offre des projets ambitieux, une carrière épanouissante et qui agit dans le cadre d'une politique éco-citoyenne.

Dans le cadre d'une création de poste, la Commune de VAL-DE-REUIL recherche un /une :

AGENT DE SURVEILLANCE ET DE SECURITE POUR LES PARCS ET JARDINS (H/F)

CDD 1 AN

Cadre emploi : adjoint technique

Les missions proposées relèvent de l'exécution du pouvoir de police administrative de M. le Maire et visent à concourir à la tranquillité, à la sécurité et à la salubrité du territoire de la Commune.

Ces missions ont pour finalité la conduite d'une médiation préventive par une présence dans les espaces publics. Elles contribuent :

- à orienter et faciliter l'accès des usagers ;
- à faciliter les liens et les échanges entre différents publics ;
- à lutter contre les incivilités et à réguler les conflits par le dialogue ;

Ces missions sont complémentaires à celles exercées par les 14 agents de police municipale, les 12 agents de sécurité routière et la gestionnaire du chenil municipal.

▪ Enjeux et missions

Sous l'autorité du chef de la police municipale, votre mission consiste à : surveillez

- Accueillir, informer et orienter les usagers en veillant à leur sécurité ;
- Protéger les lieux dont vous avez la surveillance, et assurer le respect de la réglementation.

Vos missions principales sont :

- **Surveillance**
 - Vous surveillez les parcs et faites respecter le règlement des Parcs et Jardins ;
 - Vous effectuez des rondes régulières dans les parcs pour s'assurer que le public respecte le règlement intérieur ;
 - Vous assurez la sécurité des usagers sur les sites de votre compétence.
 - Vous intervenez auprès des visiteurs non respectueux du site. En cas de situation délicate ou conflictuelle, l'agent sollicite l'intervention des agents de la police municipale seule assermentée ;
 - Vous surveillez les équipements des parcs (équipements sportifs, aires de jeux...) ;
 - Vous signalez au responsable les dégradations repérées (tags, vandalisme, ...) et les dysfonctionnements (serrures, ...) ;
 - Vous repérez les petits travaux nécessaires et remontez les demandes de petits travaux faites par les usagers auprès des services compétents.
 - Vous aidez à l'évacuation du public en cas de fermeture du parc.
- **Information et sensibilisation du public**
 - Vous accueillez et informez le public ;
 - Vous répondez aux sollicitations des visiteurs (horaires, ...) ;
 - Vous maintenez une relation cordiale avec les usagers.
- **Intervention en cas d'urgence**
 - Vous participez aux interventions lors des situations d'urgence ou de mise en sécurité (intempéries, conflit, accident ou incident sur un usager ; dégradation d'un bien, chute de branches) : alerte, évacuation du public, fermeture, mise en place d'un périmètre de sécurité, accueil des secours ;

- Vous appliquez les soins premiers secours (disposer du PSC1) ;
- **Propreté du site**
 - Vous participez au maintien de la propreté du site (ramassage des déchets, remplacement des sacs poubelles surchargés...) ;
 - Vous veillez au respect de la salubrité sur les différents sites.
- **Missions ponctuelles**
 - Vous ouvrez et fermez les parcs ;
 - Vous vérifiez l'état et le bon fonctionnement des ouvertures et des serrures, vérifiez l'état général du parc, du mobilier et de la signalétique ;

▪ **Profil du candidat**

Idéalement titulaire du CAP agent de sécurité, doté(e) d'une pédagogie et de calme dans la relation avec le public même difficile, vous connaissez et respectez les procédures de sécurité et d'urgence.

Votre sens de l'observation et votre bonne capacité physique vous permettent d'exercer au mieux les missions de surveillance et de sécurité.

Autonome, vous savez également rendre compte en cas de besoin.

Une formation à la Prévention des Risques et Secours Civiques de niveau 1 (PSC1) serait apprécié

▪ **Conditions de recrutement**

- Poste à pouvoir dès que possible ;
- Poste ouvert aux agents contractuels ;
- Contrat de 1 an
- Rémunération statutaire et régime indemnitaire (RIFSEEP) ;
- Temps de travail annualisé selon les heures d'ouverture des parcs et jardins
- Déplacements quotidiens sur les différents sites sur la commune
- Participation de la collectivité à la complémentaire santé et à une couverture de prévoyance (maintien de salaire) ;

Si ce poste vous intéresse, veuillez adresser votre candidature, curriculum-vitae et lettre de motivation, **avant le 31 Décembre 2024** par courrier à l'attention de la **Direction des ressources humaines** :

Mairie de Val-de-Reuil
70, rue Grande
BP 604
27106 VAL-DE-REUIL CEDEX

Pour tout renseignement, contacter Monsieur Mickael BOUTTIER, responsable de la police municipale, mbouttier@valdereuil.fr.